

n° 15 bis – février 2009

# Flash Eco 94

La newsletter économique et territoriale du Val-de-Marne



Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris  
Val-de-Marne

**33<sup>ème</sup> enquête de conjoncture**

**Baromètre entreprises**

**Questions départementales**

---

**Val-de-Marne**

## Méthodologie

Ce flash Eco n°15 bis est réalisé à partir des données recueillies dans le cadre de la 33<sup>ème</sup> enquête d'opinion sur la conjoncture de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris menée par Médiamétrie du 8 au 24 septembre 2008.

Les entreprises interrogées ont été tirées aléatoirement à partir du fichier d'établissements TELEFIRM et l'échantillon a été constitué de façon à assurer une représentativité géographique, sectorielle et en termes d'établissements.

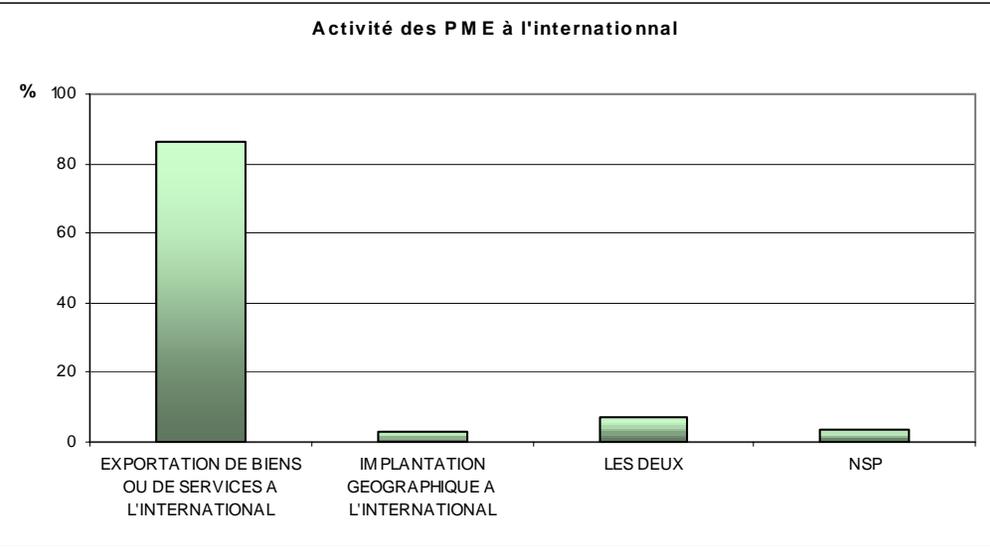
L'échantillon rassemble ainsi 970 dirigeants d'entreprises de moins de 500 salariés pour le département du Val-de-Marne. Ces 970 établissements se répartissent de la manière suivante :

- ◆ 165 établissements dans le secteur de l'industrie
- ◆ 72 établissements dans le secteur de la construction
- ◆ 316 établissements dans le secteur du commerce
- ◆ 417 établissements dans le secteur des services

Sur ces 970 établissements, près de 82% sont des petits établissements, soit moins de 10 salariés pour les établissements appartenant aux secteurs du commerce, des services et de la construction et moins de 50 salariés pour les établissements du secteur de l'industrie.

# L'exportation de biens ou de services, principale activité à l'international

Sur les 11% d'établissements (soit 110 établissements) réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger, plus de 80% d'entre eux sont des petits établissements.



Question posée aux établissements réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger

L'exportation de biens ou services est la majeure activité à l'international pour les PME réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger (86% de réponses). L'implantation à l'international reste une exception.

Dans les autres départements de la petite couronne, la tendance observée est proche de celle du Val-de-Marne.

# Peu de moyens pour développer l'activité à l'international



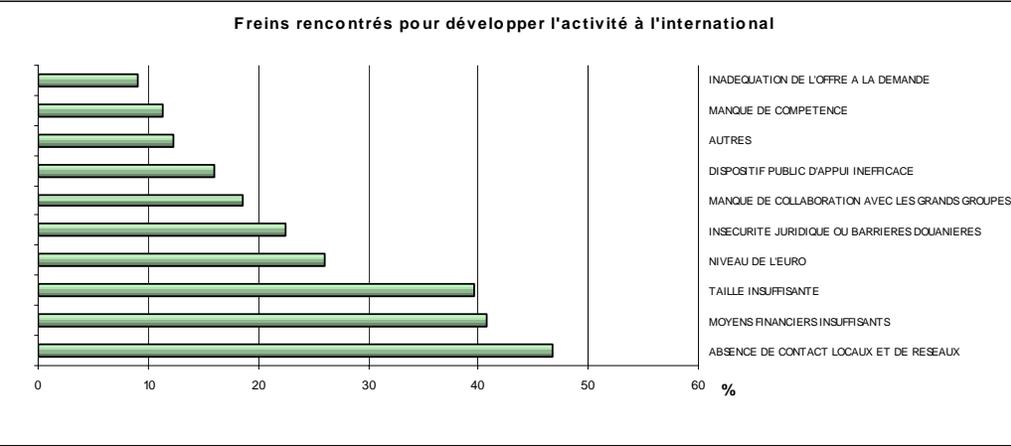
Question posée aux établissements réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger

Pour plus de 75% des établissements exportateurs interrogés, seul le dirigeant est responsable des activités à l'international. Ils ne possèdent donc aucun moyen particulier pour développer cette activité.

Seuls 20% d'établissements possèdent un service dédié au développement des activités à l'international contre 27% au niveau national.

Le commerce de gros est le secteur d'activités ayant le plus fort taux d'établissements disposant d'un service dédié (plus de 34% de réponses), ce qui s'explique par le poids des sociétés d'import-export dans ce secteur.

# L'absence de réseau et de contact : premier frein rencontré pour se développer à l'international



Question posée aux établissements réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger - plusieurs réponses possibles

Les trois principaux freins des établissements exportateurs dans le développement de leur activité à l'international sont :

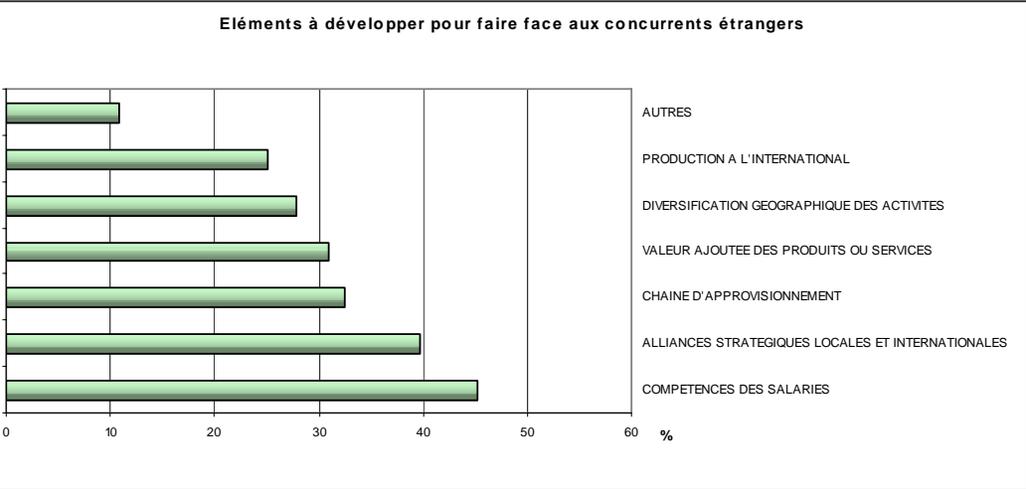
- ◆ l'absence de réseau et de contact au niveau local,
- ◆ l'insuffisance de moyens financiers,
- ◆ leur taille insuffisante.

Dans le secteur de l'industrie, les deux principaux freins observés sont l'absence de réseau et de contact local (51% de réponses) et le niveau élevé de l'euro (40%). Cette dernière contrainte est rencontrée principalement par les établissements du secteur des biens d'équipement.

Dans le secteur du commerce, les deux principales contraintes sont l'absence de réseau et de contact local (47,5% de réponses) et la taille insuffisante (36%).

Dans le secteur des service, les moyens financiers insuffisants (53% de réponses) et la taille insuffisante (50,5%) empêchent les établissements de se développer à l'international.

# Développer les compétences internes : un facteur majeur pour être compétitif à l'international



Question posée aux établissements réalisant un chiffre d'affaires à l'étranger - plusieurs réponses possibles

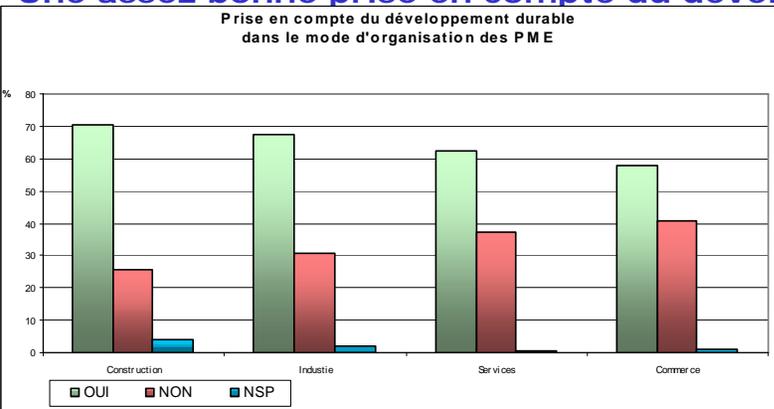
45% des PME exportatrices considèrent que leur développement à l'international passe en premier lieu par un développement des compétences des salariés. Arrive juste derrière avec 40%, l'augmentation des alliances stratégiques locales et internationales estimée plus importante que le développement de la chaîne d'approvisionnement ou de la valeur ajoutée des produits/services.

Le développement des compétences des salariés a été surtout mis en avant par les établissements appartenant au commerce de gros.

Quant au développement d'alliances stratégiques locales et internationales, ce sont les établissements des secteurs de l'industrie (42%) et des services (50%) et plus particulièrement les services aux entreprises qui le considèrent comme un élément majeur pour se positionner sur le marché international.



# Une assez bonne prise en compte du développement durable au sein des établissements



Question posée à l'ensemble de l'échantillon

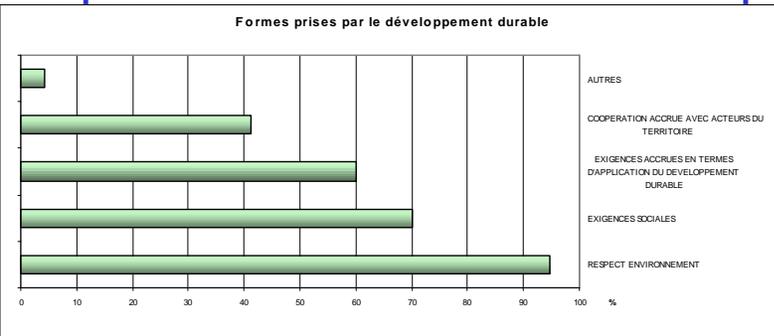
La majorité des établissements interrogés dans le Val-de-Marne déclare connaître les concepts du développement durable (66%).

Plus de 62% des établissements prennent en compte le développement durable dans leur mode d'organisation.

Peu d'écart est observé entre les établissements des différents secteurs d'activités concernant cette prise en compte du développement durable. Le secteur de la construction concentre près de 70% d'établissements déclarant prendre en compte le développement durable.

Comparé à l'enquête de conjoncture de 2007, le développement durable semble être un peu mieux approprié par les PME notamment dans les secteurs de la construction et de l'industrie.

## Respect de l'environnement : 1<sup>ère</sup> forme prise par le développement durable

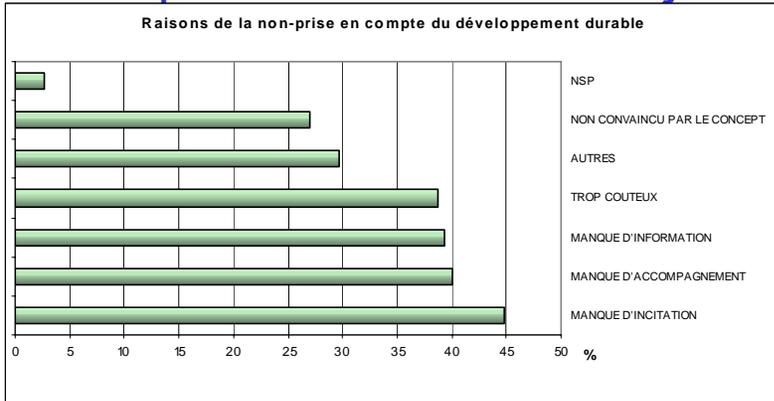


Question posée uniquement aux établissements prenant en compte le développement durable - plusieurs réponses possibles

Les actions liées au respect de l'environnement arrivent largement en tête des formes prises par le développement durable avec près de 95% de réponses alors que l'année précédente, cet item ne rassemblait que 36% de réponses, venant après les exigences sociales (76% contre 70% en 2008) et les exigences accrues en terme d'application du développement durable (66% contre 60% en 2008). Cette tendance se retrouve de manière identique pour les autres départements de la petite couronne ainsi qu'au niveau national.

En répartissant les réponses des établissements par secteur d'activités, les tendances sont les mêmes sauf pour le secteur de la construction où les établissements placent les exigences sociales au même niveau que le respect de l'environnement avec 87% de réponses pour chacune des formes.

## Le manque d'incitation : un frein majeur dans la prise en compte du développement durable



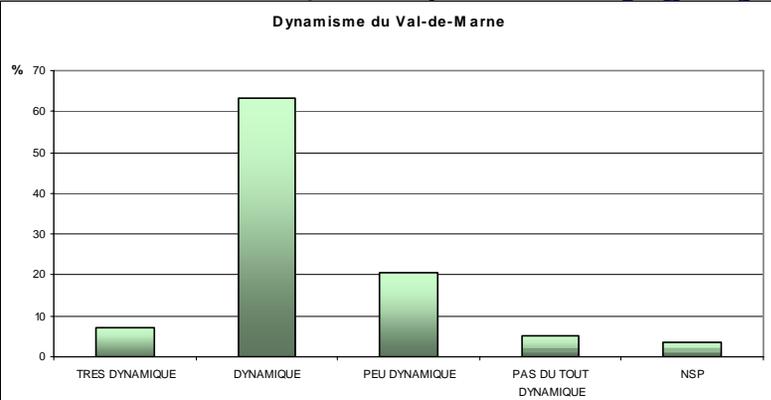
Question posée aux établissements ne prenant pas en compte le développement durable - plusieurs réponses possibles

Sur les 37% d'établissements ne prenant pas en compte le développement durable, 45% d'entre eux le justifient par un manque d'incitation à le faire. 51% évoquaient cette raison en 2007.

Si le principal facteur de la non-prise en compte du développement durable dans l'organisation de l'établissement est donc le manque d'incitation, trois autres raisons sont exprimées fortement : le manque d'accompagnement, le manque d'information et le coût trop élevé rassemblant 39% à 40% de réponses.

A noter que dans le secteur de la construction (20 établissements concernés), le manque d'incitation rassemble 85% de réponses.

## Le Val-de-Marne, un département jugé dynamique...



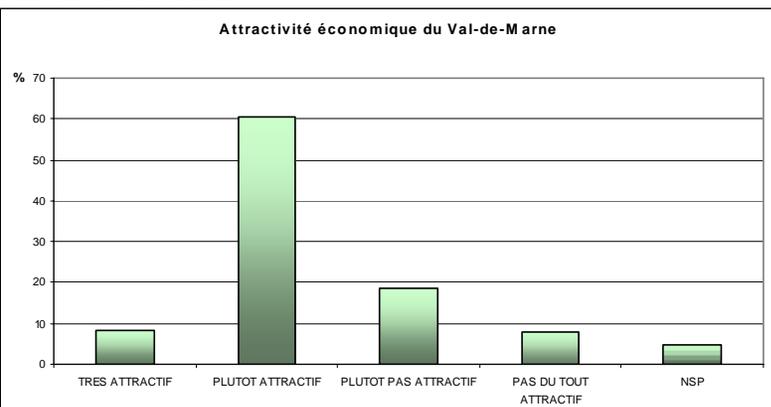
Question posée à l'ensemble de l'échantillon

Plus de 70% des PME considèrent le département comme dynamique ou très dynamique contre 26% l'estimant peu dynamique voire pas du tout dynamique.

Près des trois quarts des établissements de la construction considèrent le département dynamique/très dynamique. Le secteur de l'industrie se situe, quant à lui, légèrement en dessous de la barre des 70% avec 66% appréciant le dynamisme du département. Les établissements du secteur du commerce et plus particulièrement les petits établissements se trouvent en tête des établissements dénonçant le manque de dynamisme (28% de réponses) talonnés de près par les établissements du secteur de l'industrie avec 27% de réponses.

A noter que pour 81% des établissements du secteur commerce de gros, le Val-de-Marne est un département dynamique/très dynamique alors que pour 37% des établissements du secteur commerce de détail non alimentaire, c'est le manque de dynamisme qui le caractérise.

## ... attractif...



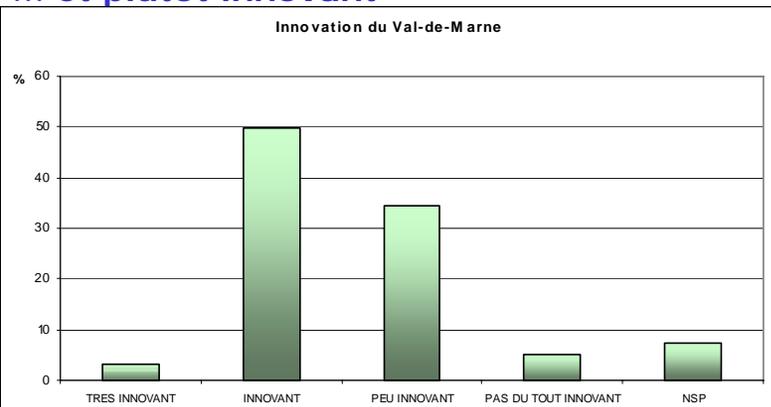
Question posée à l'ensemble de l'échantillon

Pour 69% d'établissements, le Val-de-Marne est un département économiquement attractif voire très attractif contre 27% qui le considère comme plutôt pas attractif voire pas attractif du tout.

Les établissements du secteur de la construction manifestent largement leur intérêt pour le département avec 74% de réponses. En détaillant chaque secteur d'activités, cette attractivité est également fortement ressentie par les établissements du secteur commerce de gros (78% de réponses).

Au contraire, le manque d'attractivité du Val-de-Marne est dénoncé par 27% des établissements du secteur du commerce et des services. Ce manque d'attractivité se retrouve plus particulièrement dans le secteur commerce de détail non alimentaire avec 36% de réponses.

## ... et plutôt innovant



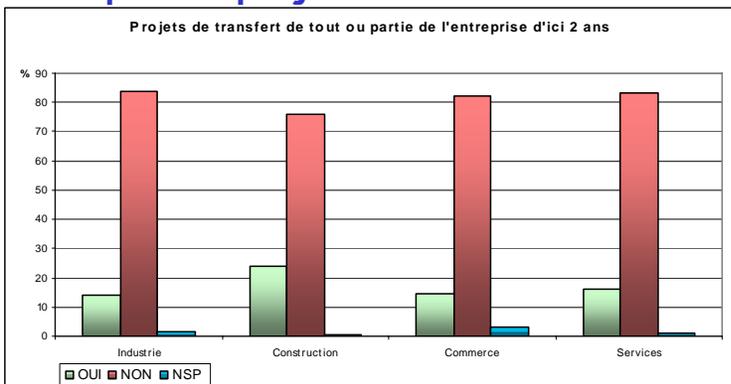
Question posée à l'ensemble de l'échantillon

Le Val-de-Marne est considéré comme étant un département innovant/très innovant par 53% des établissements soit un peu plus de la moitié contre 40% des établissements le définissant comme peu innovant voire pas du tout innovant. Les résultats apparaissent comme moins contrastés.

Plus précisément, l'innovation du département est ressentie par près de 58% des PME du secteur de la construction suivi par les établissements du secteur du commerce (54%), les PME du secteur des services (51%) et en dernière position les PME du secteur de l'industrie (50%).

A noter, par ailleurs, que les PME du secteur de l'industrie sont près de 14% à ne pas se prononcer. C'est le plus fort taux parmi les quatre secteurs d'activités.

# Très peu de projets de transfert

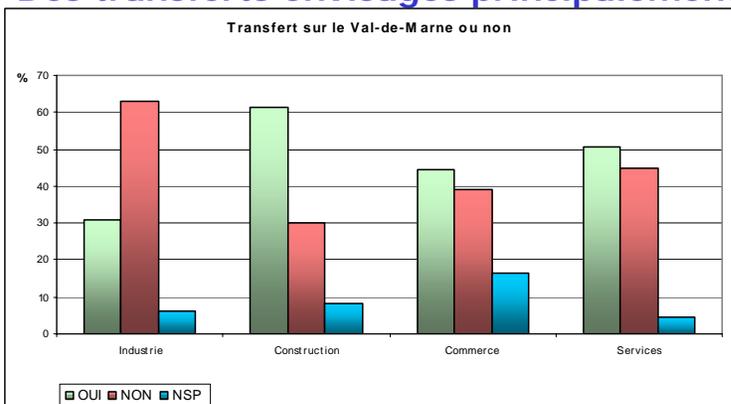


Question posée à l'ensemble de l'échantillon

Pour 82% des établissements, aucun projet de transfert n'est envisagé dans les deux ans à venir.

Seulement 16% des établissements ont déclaré avoir un projet de transfert de tout ou partie de l'entreprise d'ici deux ans. Les établissements du secteur des transports sont davantage concernées par cette situation (près de 32% des établissements) de même que celles du secteur de la construction (près de 24%).

## Des transferts envisagés principalement sur le Val-de-Marne

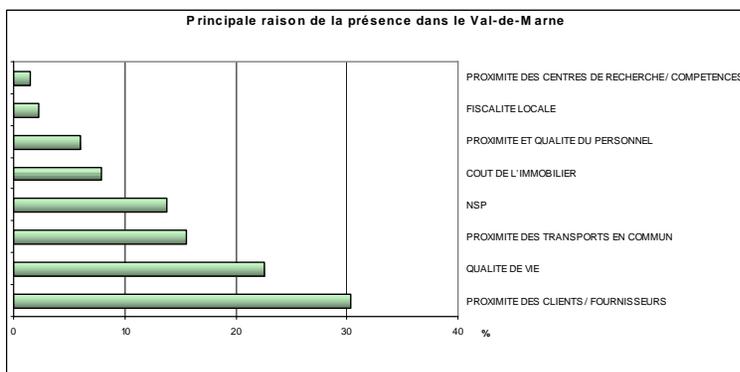


Question posée uniquement aux établissements envisageant un transfert d'ici 2 ans

Pour la moitié des établissements ayant un projet de transfert, celui-ci est envisagé sur le Val-de-Marne.

Pour 63% des établissements du secteur de l'industrie, le transfert se fera en dehors du Val-de-Marne. Au contraire, 61% des établissements du secteur de la construction souhaite que leur transfert ait lieu dans le Val-de-Marne.

## Proximité du marché et qualité de vie : 2 facteurs déterminants de la présence dans le Val-de-Marne



Question posée à l'ensemble de l'échantillon - 1 réponse possible

La principale raison de la présence des établissements dans le Val-de-Marne est la proximité du marché, qui recueille 30% de réponses. Ce facteur semble particulièrement déterminant dans la localisation des établissements appartenant au secteur de la construction, du commerce de détail alimentaire, des biens intermédiaires et des transports, avec près de 40% de réponses.

La qualité de vie arrive en seconde position dans les résultats globaux avec 23% de réponses. Cette raison est exprimée majoritairement par les établissements des secteurs de l'immobilier, des services aux professionnels et aux particuliers, du commerce de détail alimentaire et de la construction. Pour ces établissements, les réponses sont comprises entre 26% et 31%.

A noter que le coût de l'immobilier et la fiscalité locale ont peu d'incidence sur la localisation d'un établissement dans le Val-de-Marne et ce, quel que soit le secteur d'activité.